

SIGNALISATION TEMPORAIRE RISQUES ROUTIERS

FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- Mettre en place et contrôler la signalisation temporaire.
- Connaître les catégories légales de panneaux et leurs utilisations.
- Adapter la signalisation aux conditions réelles du chantier, du trafic routier et de la catégorie de chaussée concernée par les travaux.
- Analyser les situations à risques dans l'utilisation des véhicules légers.

OBJECTIF DE CHANGEMENT

Sécuriser et rendre autonome les responsables d'ateliers VRD, en leur permettant de procéder à la mise en place, l'entretien et la dépose de la signalisation temporaire de chantier en maîtrisant les obligations légales, contractuelles et d'adaptations. Développer la connaissance des situations à risques dans l'utilisation des véhicules légers pour pouvoir informer et veiller sur la mise en œuvre des bonnes pratiques.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive, interrogative et active, remue méninges, mise en situation, débat et synthèse. Travail en groupe de trois personnes. Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), visite d'usine.

Démarche déductive.
Méthode active.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Accueil : Présentation des locaux, du règlement intérieur, du formateur, des stagiaires, du déroulé de la formation et des objectifs de formation.
- Retour d'expérience sur les situations à risques rencontrées par les stagiaires.
- Exposé sur les catégories de chaussées, de panneaux et les obligations légales et contractuelles.
- Exercice par groupe de mise en situations (analyse débat et synthèse) concernant la pose et la dépose de signalisation temporaire de chantier.
- Visite de l'usine de fabrication de panneaux Lacroix à Numbo.
- Exposé et débat sur les situations à risques et les obligations légales.

L'AVANTAGE / L'INNOVATION / LES PLUS.... :

La formation propose une visite de l'usine Lacroix sur le site de Numbo, des simulations par groupe de pose et de dépose de signalisation temporaire. L'apprentissage des points à risques à connaître dans l'utilisation des véhicules légers corrélé avec celui de l'utilisation des panneaux de signalisations temporaires permet de donner du sens, mais aussi de recueillir l'expérience des stagiaires afin de modifier durablement leurs comportements au volant des véhicules.

CONDITIONS

Public visé :

Tout public.

Pré-requis :

Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : Nous consulter

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Diagnostic (questionnaire).

À chaud (questionnaire).

À froid (questionnaire).

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.